



**Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA)
de la MRC de Témiscamingue
ayant eu lieu le 13 février 2013 à 19h30, salle 222 de la MRCT**

COMPTE RENDU

Sont présents :

M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
M. Mychel Tremblay, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Notre-Dame du Nord
M. Louis-Philippe Dénomme, producteur bovin et forestier
M. Éric Dubuque, producteur laitier
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT

Sont absents :

M. Guillaume Tétreault, producteur de miel et agrotransformateur
Mme Pierrette Corriveau, citoyenne de Latulipe-et-Gaboury
M. Mario Perron, producteur bovin

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants. Elle invite M. Louis-Philippe Dénomme, producteur bovin et forestier à Angliers, à se présenter comme il participe à sa première rencontre du comité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 février 2013

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, un point a été rajouté dans autres affaires (point 6) :

6.1. Budget PDZA

3. Lecture du compte rendu de la rencontre du 6 février 2013 et suivi

Quelques modifications mineures doivent être apportées au compte rendu de la rencontre du 6 février 2013 suite aux commentaires reçus donc Mme Jacques procèdera aux corrections nécessaires. La version finale du compte rendu sera envoyée par courriel aux membres du CMAA et sera mise en ligne sur le site web de la MRCT.

Suivi

Présentation de l'étude sur l'abattage par la SDT :

- Lors de la présentation de l'étude sur l'abattage le 6 février dernier, M. Trépanier s'est engagé à fournir aux membres du CMAA les données financières de l'étude sous réserve de confidentialité, même si le rapport final n'est pas officiellement déposé. À cet effet, Mme Richer confirme qu'elle va assurer le suivi auprès des membres du comité concernant les données financières.

4. Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL)

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre du CMAA, les membres ont pris connaissance du Fonds d'aide au démarrage d'entreprises laitières (FADEL) de la MRCT. Ils étaient tous d'avis que d'autres productions sur le territoire ont également besoin d'un coup de pouce financier lorsqu'il est question d'un démarrage d'entreprise agricole. Il a été décidé d'acheminer une recommandation au conseil des maires de la MRCT qui sera traitée lors de la rencontre qui se tiendra le 20 février 2013. Pour ce faire, Mme Jacques a préparé un projet de lettre en lien avec la recommandation et souhaite recueillir les commentaires des membres à l'égard du contenu de la lettre et du libellé de la recommandation avant de procéder à l'envoi aux élus. Prendre note que dans sa forme actuelle, le FADEL est disponible pour les entreprises admissibles au programme d'aide au démarrage du MAPAQ ou de la Financière agricole du Québec. À cet effet, Mme Jacques souhaite également savoir si les membres souhaitent qu'on ajoute cette condition.

Discussions

Le fait d'obliger les entreprises à être admissibles au programme d'aide au démarrage du MAPAQ ou de la Financière agricole du Québec est trop contraignant selon les membres du comité considérant que toute entreprise en démarrage va contribuer à sa façon à l'économie du Témiscamingue. Les membres sont d'avis qu'on doit s'assurer d'avoir des moyens de contrôle. Les membres suggèrent quelques conditions telles la présentation d'une carte de producteur valide, dépôt du plan d'affaire incluant un suivi annuel et toute autre pièce justificatives à l'appui qui s'avère nécessaire. Le CMAA pourrait par exemple avoir un rôle de recommander au conseil des maires concernant les candidats éligible au fonds. Mme Jacques fera quelques vérifications auprès du MAPAQ ainsi que du côté de l'administration de la MRCT concernant les possibilités et assurera un suivi au comité pour les suites.

5. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

5.1. Fiche descriptive du PDZA et échéancier proposé

Mise en contexte

Une fiche descriptive¹ résumant la démarche du PDZA a été réalisée par Mme Jacques et des dates ont été identifiées au niveau de l'échéancier. Cette fiche descriptive pourra servir de document de diffusion sur le site internet de la MRC par exemple ou encore être remis lors de certaines présentations, notamment le conseil des maires de la MRCT. Mme Jacques souhaite obtenir les commentaires des membres du CMAA à l'égard du contenu du document et des dates proposées au niveau de l'échéancier.

¹ La fiche descriptive comprend : définition d'un PDZA, objectifs, résultats à atteindre, étapes et échéancier, montage financier.

Discussions

Les membres sont tous d'accord avec le contenu tel que présenté.

5.2. Fixer le moment approximatif pour l'annonce publique de la démarche

Mise en contexte

Dans les étapes de réalisation, une annonce publique de la démarche d'élaboration est prévue. Mme Jacques souhaite vérifier auprès des membres le moment approximatif pour l'annonce publique de la démarche car par exemple, si on invite notre député et notre Ministre responsable de la région, nous devons faire les suivis nécessaires le plus tôt possible afin de s'assurer de leur présence.

Discussions

Les membres suggèrent au cours du mois d'avril pour l'annonce publique de la démarche. Mme Jacques fera les suivis nécessaires et informera les membres du comité.

5.3. Structure de fonctionnement, composition et rôle des comités

Mise en contexte

Lors de la rencontre du CMAA tenue le 12 décembre 2012, Mme Jacques a proposé de présenter aux membres un projet de structure de fonctionnement, composition et rôle des comités. Les membres étaient tous en accord avec sa proposition. Mme Jacques souhaite donc recueillir les commentaires, suggestions et bonifications des membres en lien avec la proposition soumise.

Discussions

Les membres suggèrent quelques modifications à apporter au document donc Mme Jacques procèdera aux corrections nécessaires. Ce document pourra être diffusé et remis lors de certaines présentations. La version finale du document sera envoyée par courriel aux membres du CMAA et sera mise en ligne sur le site web de la MRCT.

5.4. Suivi - présentation de la démarche par une représentante du MAPAQ provincial

Mise en contexte

Lors de la dernière rencontre, les membres ont décidé qu'il s'avérait pertinent à ce que la représentante du MAPAQ provincial (Mme Karine Pouliot) vienne faire une présentation des PDZA au Témiscamingue le 13 mars en avant-midi. Mme Jacques a assuré les suivis nécessaires auprès des personnes concernées par l'organisation de cette séance d'information et une conférence téléphonique a eu lieu un peu plus tôt aujourd'hui avec une représentante du bureau régional du MAPAQ (Mme Kathleen MacKay), une représentante de la fédération régionale de l'UPA (Mme Cassandre Hervieux-Gaudreau) et la représentante du MAPAQ provincial (Mme Karine Pouliot). La rencontre aura donc lieu le mercredi 13 mars de 10h à 12h à la salle municipale de St-Bruno de Guigues. La présentation se fera en deux temps soit : 1- Mme Pouliot qui présentera, entre autres, des résultats concrets en lien avec la démarche réalisée dans les MRC lors des projets pilotes, 2- Mme Jacques qui présentera notamment le fonctionnement, l'échéancier et l'état d'avancement.

Discussions

Les membres soulèvent que le 13 mars, d'autres événements liés à l'agriculture et l'agroalimentaire ont lieu à cette date ce qui pourrait avoir une incidence sur la participation des producteurs à la séance d'information. À cet effet, les membres suggèrent de faire la rencontre le 11 mars ou le 12 mars en soirée donc Mme Jacques va assurer les suivis nécessaires et informera les membres du comité des possibilités.

Les membres souhaitent que l'invitation soit envoyée dans la semaine du 25 février et qu'elle soit lancée par la MRCT uniquement afin de démontrer que la démarche est sous la responsabilité de la MRCT. Uniquement les producteurs agricoles et forestiers seront invités pour cette séance d'information et les transformateurs seront consultés à d'autres niveaux de la démarche. Mme Jacques tiendra informer les membres du comité de l'état d'avancement au cours des prochaines semaines.

5.5. Présentations de la démarche à venir

Mise en contexte

Afin de faire connaître davantage la démarche et sa portée pour le Témiscamingue, différentes communications sont à prévoir. Notamment, des présentations auprès de certains groupes sont à venir au cours des prochains mois.

Mme Jacques informe les membres qu'une première présentation a eu lieu le jeudi le 7 février auprès du comité de travail des municipalités de l'est témiscamien. Le comité souhaite collaborer au niveau de la démarche et ont de l'intérêt pour former un comité ad hoc qui pourra être consulté au besoin, peu importe la thématique étudiée.

Mme Jacques informe les membres de certaines dates en lien avec des présentations de la démarche du PDZA :

- CA de la SDT – 19 février 2013
- Conseil des maires de la MRCT – 20 février 2013
- Comité stratégique agro de la CRÉAT – 11, 12 ou 15 mars 2013
- Présentation aux producteurs agricoles du Témiscamingue – date et endroit à déterminer suite aux commentaires émis au point 5.4.

Elle tiendra informer les membres du comité des présentations à venir et si certains membres le souhaitent et ont de l'intérêt, il pourrait être possible d'assister à ces présentations mais des vérifications préalables doivent être faites auprès des organisations concernées.

Discussions

Les membres sont d'accord avec les présentations qui sont à venir puisque cela permettra de bien faire connaître la démarche dès le départ.

5.6. Rédaction

Mise en contexte

Dans le cadre de la réalisation du PDZA, la rédaction du document sera réalisée à l'externe. Mme Jacques souhaite recueillir les commentaires des membres à l'égard de leur attente concernant la rédaction et le choix de la firme externe.

Discussions

Les membres souhaitent que le contrat soit donné à une personne ou une entreprise du Témiscamingue ou de l'Abitibi en priorité, si cela est possible. Selon le montant estimé pour réaliser le mandat, Mme Jacques indique aux membres que certaines règles devront être appliquées concernant l'octroi du contrat. Mme Jacques propose de préparer un devis qu'elle pourra présenter lors de la prochaine rencontre du CMAA de mars afin d'obtenir des commentaires et bonifications. Les membres sont d'accord avec sa proposition.

5.7. Identification des mécanismes de consultation et de communication

Mise en contexte

Différents acteurs seront consultés dans le cadre de la démarche soit les citoyens, les producteurs agricoles, les élus municipaux et des experts. Différentes méthodes de consultation sont possibles mais certaines sont à privilégier en fonction de chaque acteur. Mme Jacques souhaite recueillir les commentaires et suggestions des membres du CMAA en lien avec les mécanismes de consultation et de communication à privilégier en fonction des différents acteurs qui seront consultés. Prendre note qu'il s'agit d'une première identification et que le moment de la mise en place sera déterminé ultérieurement soit lors de l'établissement du plan de travail. Certains pourraient être identifiés dès aujourd'hui pour une mise en place à court terme si les membres en jugent ainsi.

Discussions

Au niveau des mécanismes de communication, il est présentement possible d'utiliser les canaux suivants : le site web de la MRCT, la chronique agro publiée dans le journal le Reflet, la chronique municipale publiée sur les ondes de CKVM et le bulletin Oui-dire publié par la MRCT. D'autres moyens de communications seront identifiés ultérieurement en fonction des informations à diffuser.

Concernant les mécanismes de consultation, les membres privilégient :

- Citoyens : soirée d'information
- Producteurs agricoles : groupe de discussion
- Élus municipaux : GAMME (journée de réflexion et d'ateliers avec les élus et les directeurs municipaux), soirée d'information regroupant plus d'une municipalité
- Experts (intervenants, consultants,...) : groupe de discussion

D'autres mécanismes complémentaires de consultation et de communication pourraient être identifiés au besoin.

5.8. Identification des thématiques à l'étude

Mise en contexte

Dans le cadre de la démarche, les thématiques qui seront à l'étude doivent être préalablement déterminées. Il s'agit d'une première réflexion qui permettra d'identifier les acteurs qui feront partis des comités ad hoc. Les thématiques se préciseront lorsque la démarche sera rendue à l'étape de l'établissement du portrait. Mme Jacques souhaite recueillir les propositions des membres à l'égard des thématiques qui devraient être traitées en fonction de la proposition soumise.

Par la suite, un travail plus approfondi sera réalisé afin de présenter le tout sous forme de thèmes et de sous-thèmes. À cette étape, Mme Jacques va recueillir les commentaires des membres du CMAA.

Discussions

Actuellement, les membres sont d'avis que la liste identifiée est satisfaisante et qu'il sera possible de compléter la liste au besoin dans le cadre de la démarche.

6. Autres affaires

6.1. Budget PDZA

Mme Jacques présente et explique aux membres le budget détaillé du PDZA. Elle mentionne qu'elle va assurer les suivis nécessaires du budget en collaboration avec la gestionnaire comptable de la MRCT. Elle s'engage à revenir au comité advenant où une décision est nécessaire en lien avec le montage financier et les dépenses associées.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 13 mars à 19h30, salle 222 de la MRCT.

8. Fin de la rencontre

La rencontre est levée à 22h30.

Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209

Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829

Télécopieur : 819 629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca



(MRCT, 21 février 2012 / mj)